



# Assemblée générale

## AG/PAL/1313

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Comité pour l'exercice des droits  
inaliénables du peuple palestinien  
364<sup>e</sup> séance – matin

### LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN ÉLIT SON NOUVEAU PRÉSIDENT ET S'ALARME DE LA SITUATION HUMANITAIRE À GAZA

#### Il recommande à l'Assemblée générale une protection internationale de la Palestine sous l'égide des Nations Unies

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a élu ce matin son nouveau Président, M. Fodé Seck, Représentant permanent du Sénégal auprès des Nations Unies. Le Comité s'est en outre penché sur les immenses besoins humanitaires à Gaza depuis le cessez-le-feu du 26 août et a adopté son projet de rapport à l'Assemblée générale\*.

En prenant ses fonctions, M. Seck, qui remplace à la tête du Comité son compatriote, M. Abdou Salam Diallo, a demandé l'observation d'une minute de silence à la mémoire d'Ibra Deguene Ka, ancien Ambassadeur du Sénégal et Président de ce Comité, récemment décédé.

M. Seck s'est ensuite alarmé de la « dégradation de la situation en Palestine aussi bien sur le plan politique et sécuritaire que sur le plan socioéconomique ». « Gaza vient, en effet, de vivre un des étés les plus meurtriers de son histoire après 50 jours de bombardements dans lesquels plus de 2 147 personnes ont perdu la vie et 11 000 autres ont été blessées, pour la plupart des civils », a-t-il déploré.

« Rien ne saurait justifier un bilan aussi lourd au moment où le monde célèbre l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien », a-t-il poursuivi, avant de souligner le rôle crucial joué par le Comité en tant qu'« instrument privilégié d'alerte et de sensibilisation internationale » autour du sort du peuple palestinien.

Le nouveau Président du Comité a également jugé « inacceptable » la poursuite par Israël de sa « politique de colonisation et de judaïsation des lieux saints et de la ville d'Al-Qods », ainsi que le blocus imposé depuis 2007 à la bande de Gaza.

Au regard de cette situation, M. Seck a appelé la communauté internationale à prendre les mesures pour mettre fin aux atteintes à la légalité internationale, « car seule une action résolue pourra contraindre Israël, Puissance occupante, à respecter ses obligations au sens du droit international humanitaire ».

Le Directeur du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans le territoire palestinien occupé Jérusalem, M. Ramesh Rajasingham, a dressé un tableau très sombre de la situation à Gaza.

« Du point de vue humanitaire, le récent conflit à Gaza a été le pire ». Parmi les 11 000 personnes qui ont été blessées, 3 000 sont des enfants, et un grand nombre d'entre eux garderont des séquelles à vie, a-t-il affirmé. Au moins 142 familles ont perdu trois de leurs membres ou davantage au cours d'un seul incident.

« Le dernier conflit a déplacé le plus grand nombre de personnes à Gaza depuis 1967 », a affirmé M. Rajasingham, précisant que ce nombre s'élevait à 500 000 personnes déplacées au plus fort de la crise. Vingt mille maisons ont été détruites ou gravement endommagées et 75 hôpitaux ou cliniques ne sont plus que des

décombres. En outre, 450 000 personnes à Gaza n'ont pas accès à l'eau municipale et les coupures de courant sont de 18 heures par jour.

Alors qu'une conférence des donateurs sur l'aide humanitaire doit se tenir le 12 octobre au Caire, le Directeur a rappelé que le montant de l'appel d'urgence pour Gaza, s'élevait à 551,2 millions de dollars. « Même si cet appel était entièrement financé, cela ne permettrait pas de revenir à la situation qui prévalait avant le conflit », a-t-il dit, avant de demander la levée du blocus.

Un constat appuyé par le représentant de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient palestiniens (UNRWA), M. Richard Wright, qui a indiqué que les « besoins de reconstruction à Gaza étaient 50% plus élevés que ceux qui avaient été initialement prévus ».

L'Observateur permanent de l'État de Palestine, M. Ryad Mansour, a souhaité que les préoccupations politiques soient également au cœur de la conférence du Caire. Gaza ne doit plus subir à l'avenir d'agression de la part d'Israël, a-t-il dit.

M. Mansour a également informé le Comité qu'un projet de résolution avait été soumis au Conseil de sécurité, afin qu'un « calendrier pour mettre fin à l'occupation israélienne » soit décidé. « Le Conseil doit assumer ses responsabilités et adopter un tel calendrier », a-t-il déclaré. Le 21 octobre, le Conseil tiendra un débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

« Même si cette porte devait se fermer, nous continuerons nos efforts pour en ouvrir de nouvelles », a affirmé M. Mansour, précisant que la Palestine chercherait à rejoindre divers instruments, agences et juridictions internationales, dont la Cour pénale internationale (CPI). « Nous continuerons de montrer que la Palestine existe. »

Les représentants de la Turquie, de l'Arabie saoudite et du Maroc ont également pris la parole pour réaffirmer leur solidarité avec le peuple palestinien.

Par ailleurs, le projet de rapport du Comité à l'Assemblée générale a été présenté par le représentant de Malte, M. Christopher Grima. Celui-ci a mentionné certaines des recommandations du Comité contenues en conclusion du rapport, en particulier l'accueil favorable qui est fait à la mission d'établissement des faits créée par le Conseil des droits de l'homme.

« Le Comité apporte son appui à la requête adressée par les responsables palestiniens au Secrétaire général afin que le territoire de l'État de la Palestine soit placé sous un système de protection internationale sous l'égide des Nations Unies », a souligné le Rapporteur.

M. Grima a également indiqué que le projet de rapport recommandait d'accueillir favorablement l'accession de la Palestine à un certain nombre d'instruments internationaux.

Les six chapitres du projet de rapport, ainsi que ses conclusions et recommandations, ont été adoptés par le Comité, qui a dûment pris en compte les observations techniques formulées par certaines délégations.

Lors de sa prochaine réunion, le 14 octobre, le Comité accueillera le linguiste et philosophe Noam Chomsky.

\* [A/AC.183/2014/CRP.2](#)

\* \* \* \* \*